



## LA LETTRE AUX SECTIONS N°8 (Avril 2008)

### REFORME DE LA NOTATION – EVALUATION

Un décret du 17 septembre initié par la Fonction Publique (FP) généralise l'expérimentation de la suppression de la notation inscrite dans la loi du 2 février 2007 pour les fonctionnaires. A la Justice, la PJJ est le précurseur dans ce domaine. Elle met en place dès cette année la suppression de la notation et l'entretien professionnel pour tous les corps spécifiques de la PJJ (Dir, PT, Inf, ATE). Cet entretien est également étendu aux Educ/CSE et Psy qui ne sont pas notés. Le travail engagé porte donc sur le contenu de cet entretien, la définition des critères d'évaluation en liaison avec les fiches métiers et les référentiels de compétences (qui sont en phase d'officialisation par le CTP du 18 Avril), les conditions d'attribution des réductions d'ancienneté pour le passage d'échelon, l'accès au grade et à la catégorie supérieurs. La nouveauté, c'est que cet entretien servira aussi pour la modulation au mérite des primes qui concernera les directeurs en 2008 mais tous les personnels par la suite. Les autres corps présents à la PJJ mais fusionnés au ministère de la Justice (attaché, SA, Adjoint administratif et technique de l'état) seront concernés par cette réforme vraisemblablement en 2009. Une réunion de finalisation de cette réforme par la PJJ devrait se tenir aux alentours du 21 Avril. A suivre donc...

### AGENDA

- 31 Mars & 1<sup>er</sup> Avril : Bureau National
- 1<sup>er</sup> Avril : Conférence de presse à l'EPM de Porcheville
- 3 avril : Boycott du CTPN et du CTPR Outre Mer (cf. articles p.2)
- 7 avril : BDFN (FSU), rencontre Association Française des Magistrats (AFMJF) autour du 100 % pénal
- 8 avril : Réunion à la Centrale sur les évaluations et entretien professionnel
- 11 avril : Réunion à la DAGE sur la fusion des SA
- 14 avril : Réunion AC sur le dialogue social dans les EPM
- 16 avril : CAP titularisation éducés pré-affectés + recours
- 17 avril : CTPM sur la réorganisation de la DAGE
- 18 avril : CTPN sur l'insertion et les répertoires métiers
- 21 avril : réunion intersyndicale au SM sur séparation cil/pénal, BDFN (FSU), réunion avec le SNEPAP sur fusion des corps, filière administrative
- 22 avril : réunion groupe de travail des contractuels PJJ
- 23 avril : réunion AC sur notation-évaluation
- 25 avril : réunion avec la CGT-PJJ sur les ASS
- 28 avril : réunion syndical sur l'insertion dans le Ch'Nord
- 29 avril : Stage formation syndicale Centre à Angoulême
- 5 mai : BDFN (FSU), audience AC sur l'avenir du CNFE
- 7 mai : réunion FSU Situation des personnels
- 13 mai : Comité régional Normandie
- 14 mai : réunion FSU Droits des femmes
- 15-16 mai : Bureau National

### DERNIERES PARUTIONS : (consultables sur [snpespjj-fsu.org](http://snpespjj-fsu.org))

- 📁 Résolution de la CAN
- 📁 Tract sur le boycott du CTPN du 3 Avril
- 📁 4 pages mode d'emploi CAP
- 📁 Tract : Trop c'est trop mobilisation dans les départements
- 📁 Tract : Revalorisation indemnitaire en hébergement
- 📁 Tract : Précarité la FSU reçue au Ministère de la Justice
- 📁 Tract : Réforme de l'ordonnance de 45, une enquête orientée
- 📁 Perce Muraille n°30
- 📁 Communiqué de presse : la chasse à l'enfant

### REUNION SUR LA RESTRUCTURATION DE LA DAGE

La Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP) autrement nommée « réduction Générale des Politiques Publiques » s'applique au ministère de la Justice comme dans tous les ministères. Exit la DAGE (Direction Administration Générale de l'Equipement) -300 personnels à Paris et 1300 dans les services de province – remplacée par un secrétariat général auprès de la ministre. On nous présente cela sous la face de la modernité, de l'efficacité et de la transversalité. L'idée générale est de superposer la carte judiciaire avec celle de la PJJ et de la pénitentiaire. Bien sûr, mutualisation et suppressions de postes sont au programme...

Pour la DPJJ, suite au prochain numéro...

## BOYCOTT DU CTPN ET MOBILISATIONS

Nous avons boycotté le CTPN qui devait se tenir le 3/04 dont l'ordre du jour était le répertoire des métiers et le référentiel de compétences, l'orientation et le contenu des activités de jour.

Nous avons argumenté ce boycott par les multiples sujets de mécontentement qui se font jour dans les services et qu'expriment les personnels : la dégradation générale des conditions de travail dans tous les services, le développement de l'emploi précaire, l'autoritarisme accru dans la gestion des personnels, la politique de promotion au mérite, la dénaturation des missions avec l'abandon du civil à la PJJ, le développement de la politique d'enfermement des mineurs, l'instrumentalisation de l'insertion et le développement généralisé de la notion d'activité dans toutes les prises en charge.

Nous avons dénoncé la pénurie de postes offerts à la mobilité qui ne permet même pas d'atteindre la norme de 12 éducateurs pour les hébergements, fixée par l'administration elle-même. Nous avons rappelé que la démarche syndicale unitaire pour obtenir une norme de 14 éducateurs a minima restait plus que jamais d'actualité.

Nous avons dénoncé un dialogue social de surface qui ne sert qu'à entériner des décisions déjà prises à l'exemple de la réorganisation territoriale de la PJJ.

Au moment où plusieurs départements se sont récemment mobilisés avec des taux de grévistes très importants, pour dénoncer les effets désastreux de cette politique sur les conditions de travail et d'exercice des missions, nous ne pouvions accepter de discuter avec une administration qui refuse de prendre en compte l'exaspération et les revendications des personnels.

Nous appelons tous les personnels de tous les services, à partir des difficultés qu'ils rencontrent, à tenir des réunions pour définir des revendications et décider de modes d'actions susceptibles de donner un coup d'arrêt à la politique et aux pratiques mises en place par la direction de la PJJ.

## CTPR OUTRE MER

Un CTPR était convoqué le 3 avril. Le 18 janvier l'information nous parvenait et un ordre du jour provisoire était annoncé : BOP régional et PSR. Depuis, aucune nouvelle. La veille du CTP, contactée par téléphone, la DR Outre-Mer confirmant que non, il n'y avait pas de documents, que le PSR avait été bouclé la veille et qu'on nous informerait au CTP !! Devant cette désinvolture et ce mépris affiché de la concertation, les délégué(e)s du SNPES-PJJ représentant la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte ont décidé le boycott de ce CTP. Les représentants de l'UNSA et de la CFTD contactés ont eu la même position. Chacune des organisations syndicales a lu sa propre déclaration. Décidément, le dialogue social à la PJJ, comme au ministère de la Justice n'est que mépris des personnels. La preuve en est le contenu de la nouvelle fiche d'évaluation pour le DR et les DD dans le cadre de la réforme de la notation-évaluation engagée par la PJJ. Un des critères portera sur leurs capacités à « tenir un CTPR (ou CTPD) et à informer les organisations syndicales ». Sans commentaire.

## CALENDRIER DES CAP

Mercredi 16 avril : titularisation éducateurs pré-affectés et recours

Mercredi 30 avril : Directeurs (postes spécifiques)

Mardi 6 mai : Infirmier(e)s

Mercredi 7 mai : Adjoints Techniques de l'Etat

Vendredi 16 mai : Educateurs/CSE (postes spécifiques)

Vendredi 23 mai : Secrétaires Administratifs

Vendredi 28 mai : Psychologues

Vendredi 30 mai : Professeur Techniques

Mardi 3 et 4 juin : ASS

Jeudi 5 juin : Directeurs (postes classiques)

Vendredi 6 juin : Adjoints administratifs

12 et peut-être 13 juin : Educateurs/CSE (postes classiques)

Mercredi 18 juin : Agents Techniques d'Education

Vendredi 27 juin : Titularisation directeurs

Jeudi 3 juillet : titularisation éducateurs/CSE

## PORCHEVILLE UNE VISITE MEDIATIQUE TRES ENCADREE

Mardi 1er Avril, l'Administration Pénitentiaire avait convié les médias à une visite guidée de l'EPM flambant neuf de Porcheville (78). Le car, aux armes de la Pénitentiaire, a conduit les journalistes de Paris à cette « nouvelle » prison pour mineurs. L'administration préfère visiblement ne pas multiplier les ratés dans son entreprise de communication désormais systématique depuis le suicide d'un mineur à Meyzieu. Le Bureau National, la Secrétaire Régionale et des militants du SNPES-PJJ les attendaient pour une conférence de presse organisée devant l'entrée de l'EPM. Nous leur avons remis un dossier de presse argumenté sur le programme EPM, sur notre dénonciation de ces établissements, de leur finalité et de leur fonctionnement. Le Directeur Régional de la PJJ qui accueillait les journalistes a paru surpris de notre présence d'autant qu'il avait pris soin de tenir les personnels de la PJJ du département des Yvelines dans l'ignorance de cette initiative. Devant notre banderole « la vie ne s'apprend pas en prison » nous avons présenté aux journalistes les raisons de notre exigence de fermeture de ces structures. Une fois les journalistes dans les murs, nous avons vu les personnels PJJ et pénitentiaires sortir. Nous avons pu échanger longuement avec les collègues de la PJJ, majoritairement jeunes titulaires ou contractuels et ravis de notre présence. Nous avons convenu de nous revoir, ce qui sera fait le 11 Avril.

Retrouvez toute l'actualité du syndicat sur notre site : [snpespjj-fsu.org](http://snpespjj-fsu.org)